

TABLEAU THEMATIQUE
DELEGATION DES PERSONNELS PRIVES

27 mai 2020

N° Regis- tre	OS	Thèmes	Questions des représentants du personnel	Réponse des directions
---------------------	----	--------	--	------------------------

		GESTION DU TEMPS		
4645	UNSA	Information des salariés en ASA n'ayant pas opté pour le coffre-fort électronique	Comment la DRH procède-t-elle pour informer les salariés en ASA n'ayant pas opté pour le coffre-fort électronique ? Combien sont-ils ?	Pour ces salariés, l'information est transmise au salarié par sa hiérarchie, notamment par téléphone.
		AVANCEMENTS		
4642	UNSA	Bilan campagne 2020 avancements des seniors	Merci de nous communiquer le bilan de la campagne d'avancements 2020 en faveur des seniors, conformément aux mesures et dispositions de l'accord cadre 2019-2021 comme de la circulaire RH (nbre de points par catégorie, direction, F/H).	Le bilan est présenté en annexe du présent document (annexe 2)

4647	UNSA	<p align="center">Campagne promotions 2020 – TSU > AET/CEA</p>	<p>Demande d'un bilan sur la campagne des promotions 2020 pour les TSU (nombre de demandes, promouvables et promus par direction & F/H) ainsi que la liste des promus dits « automatiques » au titre de l'accord cadre ?</p>	<p>La liste des promotions automatiques des TS est la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="1503 248 2145 660"> <thead> <tr> <th>Nom d'usage Agent</th> <th>Prénom d'usage Agent</th> <th>Code Sexe Agent</th> <th>Mnémonique Secteur reporting</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FLORIO</td> <td>Sylvie</td> <td>F</td> <td>DRS</td> </tr> <tr> <td>PEREZ CRUZ</td> <td>Fernando</td> <td>M</td> <td>DRS</td> </tr> <tr> <td>SEGHIR</td> <td>Fatima</td> <td>F</td> <td>BDT</td> </tr> <tr> <td>LAMPAERT</td> <td>ALAIN</td> <td>M</td> <td>DRS</td> </tr> <tr> <td>RACHULA</td> <td>Patrick</td> <td>M</td> <td>DRS</td> </tr> </tbody> </table>	Nom d'usage Agent	Prénom d'usage Agent	Code Sexe Agent	Mnémonique Secteur reporting	FLORIO	Sylvie	F	DRS	PEREZ CRUZ	Fernando	M	DRS	SEGHIR	Fatima	F	BDT	LAMPAERT	ALAIN	M	DRS	RACHULA	Patrick	M	DRS
Nom d'usage Agent	Prénom d'usage Agent	Code Sexe Agent	Mnémonique Secteur reporting																									
FLORIO	Sylvie	F	DRS																									
PEREZ CRUZ	Fernando	M	DRS																									
SEGHIR	Fatima	F	BDT																									
LAMPAERT	ALAIN	M	DRS																									
RACHULA	Patrick	M	DRS																									
4648	UNSA	<p align="center">Campagne avancements 2020</p>	<p>Demande d'un bilan de la campagne d'avancements 2020 (nombre de points attribués par classification, nombre de bénéficiaires par direction, F/H)</p> <p align="center">Réponse de la Direction</p> <p align="center">Les bilans statistiques de la campagne d'avancements sont en cours de production, ils seront transmis ultérieurement.</p>	<p>Le bilan est présenté en annexe du présent document (annexe 2)</p>																								
4649	UNSA	<p align="center">Campagne avancements 2020 cadres au forfait</p>	<p>Demande d'un bilan de la campagne d'avancement des cadres au forfait : % d'augmentation attribuée, nombre de bénéficiaires, F/H.</p> <p align="center">Réponse de la Direction</p>	<p>On compte 5 collaborateurs au forfait bénéficiaires d'un % d'augmentation. Le taux moyen est de 1,44%.</p>																								

			Les bilans statistiques de la campagne d'avancements sont en cours de production, ils seront transmis ultérieurement.	
		PRIMES		
4651	UNSA	Objectifs PVO 2020	<p>La direction a bien confirmé que malgré le confinement, il n'y aurait pas d'impact sur la rémunération personnels : paie, intéressement et PVO.</p> <p>Pouvez-vous nous confirmer également que les objectifs de PVO seront revus pour tenir compte de la situation afin que les PVO ne soient pas baissées notamment pour les personnes en ASA : mise en place de nouveaux objectifs, révision des taux/ objectifs, neutralisation des objectifs... En effet, la situation et position en ASA dépendent en grande partie du manque de PC portables, notamment à la DRS et non du souhait des agents.</p> <p>Réponse de la Direction Ce point est abordé dans le cadre des travaux en cours sur la reprise d'activité.</p>	L'évaluation professionnelle des collaborateurs, dans le cadre de la prochaine campagne EPA, devra effectivement tenir compte de l'impact de la gestion de la pandémie COVID-19 sur les activités et le fonctionnement collectif de l'EP. Les travaux en cours concernant la reprise d'activité sur site visent notamment à outiller les managers sur ce point.
		EMPLOI/ MOBILITES		
4650	UNSA	Délais de recours EPA	<p>Compte tenu de la situation actuelle et des mesures appliquées en raison de la pandémie COVID19, l'UNSA demande à titre exceptionnel la neutralisation des délais de recours EPA. En effet, ADERH a été clos le lundi 24 février, les personnels avaient 15 jours pour faire leur recours devant leur Autorité Hiérarchique (AH), soit jusqu'au lundi 9/03 maximum.</p> <p>Ensuite l'AH a 15 jours pour répondre soit jusqu'au lundi 23/03 au plus tard. Etant donné les difficultés liées au confinement, il est possible</p>	La direction applique les mesures de tolérance pour tenir compte des circonstances exceptionnelles ; ces mesures (prévues par l'ordonnance du 25 mars 2020, relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures), organisent la suspension des délais de recours qui ont commencé à courir avant le 12 mars dernier, et le report des

			<p>que les AH n'aient pas eu le temps de répondre dans les temps, ou bien rejettent les demandes sans les étudier.</p> <p><u>Réponse de la Direction</u></p> <p>Cette question fait l'objet d'une expertise au sein de la DRH ; les éléments de réponse vous seront communiqués ultérieurement.</p>	<p>délais de recours qui devaient commencer à courir compter du 12 mars.</p> <p>Ainsi les agents sont garantis dans leurs droits dans les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les délais qui ont commencé à courir avant le 12 mars 2020 (et qui n'ont pas expiré au 11 mars 2020 à minuit) sont suspendus jusqu'au 24 juin 2020 (il s'agit des délais à l'issue desquels une décision, un accord ou un avis peut ou doit intervenir ou est acquis implicitement). - les délais qui devaient commencer à courir après le 12 mars 2020 (et jusqu'au 24 juin 2020) sont reportés: le point de départ de ces délais d'instruction de même nature interviendra le 25 juin 2020. <p>Ces droits concernent les situations de recours concernant les EPA.</p>
		FORMATION/ COMPETENCES		
4643	UNSA	Appui coaching interne managers	<p>La DRH a mis en place à compter du mois d'avril d'un dispositif de coaching interne à l'attention des managers de l'EP qui en feraient la demande dans le contexte actuel COVID19. Il est indiqué dans Next que cette prestation « sera encadrée par une charte de déontologie dédiée et inscrite dans un contrat individuel.</p> <p>Quel est-il précisément ? Sur quels critères les coachs « experts » ont-ils été désignés ? Combien de demandes, en cours, réalisées à ce jour ? Ce dispositif a-t-il vocation à être poursuivi ?</p>	<p>Il a été mis en place à compter du 7 avril un dispositif de coaching dit « coup de pouce » pour apporter aux managers (hiérarchiques comme fonctionnels) un soutien individuel pendant la période de crise sanitaire. Ce dispositif consiste en quelques séances (1 à 3) de coaching d'1h, réalisé à distance (par téléphone ou skype) par un coach interne, dans le respect de la charte de déontologie du coaching interne de l'établissement public et dans le cadre d'un contrat individuel passé entre le coach et le coaché.</p>

				<p>Le coach interne est certifié (normes de la profession) et référencé par un comité dédié composé de deux représentants de l'établissement public (référent Grandissons ensemble de la DRH ou d'une direction métier et pilote du coaching interne) et d'un coach externe.</p> <p>6 coachs, qui étaient déjà certifiés, ont été référencés comme coachs internes après entretien et sur critères préétablis</p> <p>Depuis le 7 avril, 18 demandes ont été enregistrées, 9 coachings sont en cours et 5 sont terminés. Les retours individuels sont très positifs. Le dispositif se poursuit dans la phase de post-confinement, S'agissant d'une offre de coaching interne, celle-ci est en cours de définition.</p>
		RCC/CAA		
4644	UNSA	Procédure et modalités d'entrée en CAA	<p>Comment s'effectue concrètement l'entrée dans le dispositif CAA à compter de la demande exprimée par le salarié ? Les délais sont-ils respectés ? Comment est-il procédé à la signature d'un avenant au contrat de travail ?</p>	<p>Le collaborateur contacte son conseiller RH pour la constitution de son dossier. Après accord hiérarchique, le dossier est transmis à la DRH pour étude des droits relatifs à la prise en compte de droits à congés dans le cadre de la fixation de la rémunération (100 % ou 80%) et/ou des modalités d'organisation (travail 4 jours sur 5).</p> <p>La DRH procède ensuite au contrôle des périodes de rémunérations et établissement de l'avenant dès réception du dossier. Les délais sont respectés.</p> <p>Une fois l'avenant signé, il est envoyé aux RH métiers pour signature du collaborateur. Pendant la</p>

				<p>période de confinement, l'avenant est transmis par courriel.</p> <p>Une fois l'avenant signé par les parties, il est placé dans le dossier individuel du salarié.</p>
		DIVERS		
4641	UNSA	Ergonome	<p>Existe-t-il comme auparavant un service Ergonomie et des ergonomes sur chacun des sites de l'EP ?</p>	<p>L'ergonome a été recrutée et est actuellement en formation.</p> <p>Le marché de prestation en ergonomie vient d'être attribué à AERAM Id ergonomie</p> <p>La direction travaille avec l'ergonome et prochainement avec le prestataire pour établir un plan d'intervention sur toutes les demandes en attente.</p>
4646	UNSA	Chèques déjeuners & DR	<p>Quand les collaborateurs en DR pourront-ils de nouveau bénéficier des chèques déjeuners dans les conditions habituelles ? En effet, les commandes ne sont plus effectuées depuis plus de 2 mois. Alors que le gouvernement a augmenté le plafond, les collaborateurs ne peuvent pas en bénéficier s'ils ne sont pas distribués rapidement. Cela participe par ailleurs à soutenir les commerces en difficulté en attendant la réouverture des restaurants.</p> <p>Un envoi à domicile des agents est-il possible, éventuellement en groupant les 3 mois pour réduire les coûts ?</p> <p>Un passage en version dématérialisée et une revalorisation du montant sont-ils à court terme programmés ? Ce format CB aurait permis d'assurer la continuité de ce dispositif malgré la crise sanitaire. Il doit d'ailleurs devenir prochainement obligatoire.</p>	<p>Suspendues pendant la période de confinement où l'ensemble des sites sont demeurés fermés, les commandes de titres restaurant reprendront à compter de la réouverture des sites au mois de juin. Ces commandes concerneront à la fois la période travaillée de juin et de juillet.</p> <p>S'agissant de la dématérialisation des titres restaurants, la direction des ressources humaines prévoit la mise à l'étude du dispositif.</p>

			Quand une fiche pour cette prestation sera-t-elle disponible sous Next ?	
--	--	--	--	--

ANNEXES

Bilan campagne accord cadre 2020

Campagne AC 2020

Les données concernant moins de 5 collaborateurs sont masquées mais restent comptabilisées dans les totaux.

	Femmes		Hommes		Total Nombre de points	Total Nombre de bénéficiaire s
	Nombre de points	Nombre de bénéficiaires	Nombre de points	Nombre de bénéficiaires		
AET à l'indice	1069	55	567	31	1636	86
CEA à l'indice	3394	261	2373	152	5767	413
CEB à l'indice	4287	291	3633	226	7920	517
DET à l'indice	6639	426	6309	435	12948	861
TSU à l'indice	300	35	106	11	406	46
Total général	15689	1068	12988	855	28677	1923

	Femmes		Hommes		Total Nombre de points	Total Nombre de bénéficiaire s
Étiquettes de lignes	Nombre de points	Nombre de bénéficiaires	Nombre de points	Nombre de bénéficiaires		
AutresDG	154	11	40	3	194	14
BDT	4933	338	4617	301	9550	639
DEOF	778	54	456	43	1234	97
DFIN	803	49	819	51	1622	100
DGAU DG2C DGR	936	58	1095	66	2031	124
DIRCOM	430	26	176	15	606	41
DJF	1172	75	385	23	1557	98
DRH	1414	102	352	27	1766	129
DRS	1945	144	1181	89	3126	233
DSI	1405	95	1971	115	3376	210
FRR	190	14	350	23	540	37
GDADFE	760	47	885	52	1645	99
GPS	144	7	71	4	215	11
IPDIV	0	6	0	5	0	11
MAD	305	18	180	11	485	29
SGG	320	24	410	27	730	51
Total général	15689	1068	12988	855	28677	1923

Bilan campagne avancement 2020 des salariés de plus de 55 ans :

	Femmes		Hommes		Total Nombre de points	Total Nombre de bénéficiaire s
+ 55 ANS	Nombre de points	Nombre de bénéficiaires	Nombre de points	Nombre de bénéficiaires		
AET à l'indice	15	2			15	2
CEA à l'indice	745	76	199	20	944	96
CEB à l'indice	1061	83	415	30	1476	113
DET à l'indice	1980	157	1742	172	3722	329
TSU à l'indice	184	20	56	6	240	26
Total général	3985	338	2412	228	6397	566

	Femmes		Hommes		Total Nombre de points	Total Nombre de bénéficiaire s
+ 55 ANS	Nombre de points	Nombre de bénéficiaires	Nombre de points	Nombre de bénéficiaires		
AutresDG	78	6	10	1	88	7
BDT	1193	105	946	87	2139	192
DEOF	230	22	42	10	272	32
DFIN	43	4	88	8	131	12
DGAU DG2C DGR	174	15	151	18	325	33
DIRCOM	139	9	24	5	163	14
DJF	119	9	58	6	177	15
DRH	573	46	115	12	688	58
DRS	737	63	369	33	1106	96
DSI	327	27	297	19	624	46
FRR	10	1	26	2	36	3
GDADFE	150	11	120	7	270	18
IPDIV	0	3	0	5	0	8
MAD	115	8	45	4	160	12
SGG	97	9	121	11	218	20
Total général	3985	338	2412	228	6397	566